



## Projet de réforme des retraites, le SNPTES appelle à nouveau à la grève !

Après avoir entendu le Premier ministre présenter, devant le Conseil économique, social et environnemental, les grandes lignes de son projet de loi relatif à la réforme des retraites :

- Le SNPTES ne peut approuver un projet qui, désormais, notamment à cause de l'utilisation d'un âge pivot, va conduire, brutalement, une proportion extrêmement importante de collègues à devoir travailler au-delà de 62 ans !  
Le SNPTES demande donc au Gouvernement de retirer cette mesure.
- Le SNPTES ne peut approuver un projet qui prévoit de ne revaloriser que les seules rémunérations des enseignants et des chercheurs (**cette revalorisation étant largement justifiée**) mais qui « oublie » **de revaloriser les rémunérations des collègues BIATSS-ITA**.  
Le SNPTES demande donc au Gouvernement de réparer un tel « oubli ».
- Le SNPTES ne peut approuver un projet pour lequel le seul remède au faible niveau de pension des femmes n'est pas de combattre ce problème en amont -c'est à dire en cours de carrière- mais à appliquer des mesureries qui ne régleront en rien la paupérisation dont les femmes sont victimes !  
Le SNPTES demande donc au gouvernement de réétudier les moyens de combattre ce problème en cours de carrière puis au moment de la retraite.

**Le SNPTES, au cours de ces événements, a précisé, une nouvelle fois, qu'il n'était pas a priori opposé à une réforme des retraites, notamment pour assurer la pérennité de celles-ci et qu'il ne rejetait pas l'idée d'un système de retraite par points, mais à condition que celui-ci demeure un système construit sur la solidarité, l'équité et la répartition.**

Cependant, pour le SNPTES, construire un système à points, dont l'assiette serait l'ensemble des rémunérations versées en cours de carrière, oblige, **préalablement, à rehausser les rémunérations, principales et accessoires (les primes) des personnels -de tous les personnels- BIATSS-ITA, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs**. Autrement dit, cette réforme ne doit pas se solder, pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche par une baisse de nos futures pensions.

Enfin, pour le SNPTES, une réforme d'ampleur ne doit pas se mettre en place de manière rapide et brutale mais doit, nécessairement, être réellement négociée avec les partenaires sociaux puis être d'application progressive afin de rassurer mais aussi d'ajuster dans le temps, de manière positive, les conséquences d'un nouveau système.

**Mardi 17 décembre, toutes et tous dans la rue !**

*Choisy-le-Roi, le 12 décembre 2019*